



INFORMATIONS SUR LE PELERINAGE 2019

Chers Amis de l'Hospitalité Yvelines,

Notre pèlerinage 2019 a pour thème pastoral : **HEUREUX VOUS LES PAUVRES !**

Répondant à l'appel de la Vierge Marie, nous partons à sa rencontre en nous mettant au service des personnes malades ou handicapées qui seront hébergées à l'**ACCUEIL ST FRAI**, Nous serons aussi les Accompagnants des Personnes accompagnées hébergées en hôtel.

Quatre conditions sont requises pour être hospitalier :

- **Désirer du fond du cœur servir** les autres avec humilité, à l'image du Christ et à l'invitation de Notre Dame de Lourdes,
- **Avoir une bonne santé** pour pouvoir supporter le rythme intensif pendant les 6 jours du pèlerinage,
- **Accepter d'être au service de toutes les personnes malades ou handicapées** qui nous sont confiées.
- **Être invitant auprès des familles avec de jeunes enfants, de malades jeunes ou non et/ou de nouveaux hospitaliers et leur proposer cette expérience chrétienne à Lourdes**

INSCRIPTIONS :

Cette année vous avez la possibilité comme les années précédentes, de vous inscrire par le WEB et nous vous remercions de privilégier ce mode d'inscription, plus sûr:

<http://hospitalite-yvelines-lourdes2019.bipel.com>

cliquez sur le lien ci-dessus ou copiez le sur votre explorateur Internet

Nos bénévoles doivent enregistrer plus de 600 inscriptions en l'espace de quelques semaines, c'est un travail énorme qui est allégé d'autant en utilisant l'inscription par internet.

Il n'y aura donc **pas d'inscription papier** : se faire aider par un tiers ou s'inscrire auprès du secrétariat.

Toutefois les personnes qui n'ont pas de liaison internet, et qui ne peuvent demander l'aide d'un autre hospitalier pour leur inscription vous pouvez appeler le **secrétariat au 01 39 24 08 38 afin de prendre rendez-vous ([permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h](#))** pour effectuer votre inscription

AVANT DE VOUS INSCRIRE VERIFIEZ BIEN L'OBTENTION de VOS CONGES

Dates

- Pèlerinage : **Lundi 22 avril 2019 au Samedi 27 avril 2019**
- Thème du pèlerinage : « **Heureux vous les pauvres** »
- Fin officielle des inscriptions : **17 février 2019**
- Le nombre d'inscriptions des hospitaliers sera limité à **650**, à partir du 651^{ème} une liste d'attente sera ouverte.
- Les malades seront logés à l'**Accueil St Frai**

Age minimum : 16 ans le 22 avril 2019 (né(e) avant le 22 avril 2003

Journée de lancement : (obligatoire) le : **Dimanche 7 avril 2019** à : **ND des Oiseaux à Verneuil s/Seine**

Permanence du secrétariat : lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 jusqu'au vendredi 19 avril 2019 hors vacances scolaires. Lundi : Annaïck Mervoyer, assisté de Odette Parisse - mardi : Georges Delahaye -

- mercredi : Thérèse Moureau

- jeudi : Alix Bion

- vendredi : Isabelle Morain.

Vous pouvez communiquer par mail : inscriptions.hospitalite.hy@gmail.com

Lors de votre inscription, vous avez la possibilité de choisir votre hébergement parmi ceux indiqués sur le tableau ci-après :

C1	505€	SINGLE	120€	
C2	458€	SINGLE	100€	
C3	395€	SINGLE	100€	MALADES HOTEL
C4	325€	SINGLE	100€	
MALADES - ASF	350€			
JEUNES MALADES	300€			De 16 - 27 ans
FAMILLE C3	325€	ADULTES Enfants de - 12 ans Enfants de 12 à 17ans Enfants de 18 à 27 ans	210€ 240€ 290€	
JEUNES	300€	Une remise de 10%sera effectuée à ceux qui seront hébergés à l'Abri St Michel.		
ANNULATION	25€			

Catégorie 1

- Hôtel AGENA
- Hôtel St SAUVEUR

Catégorie 2

- Hôtel STELLA
- Hôtel ST LOUIS DE FRANCE
- Hôtel LOUVRE VINCENETTE

Catégorie 3

- Hôtel ND DE FRANCE
- GRAND HOTEL D'Espagne
- HÔTEL DE HOLLANDE
- HÔTEL GALILEE WINDSOR
- HÔTEL ST SEBASTIEN
- HÔTEL REINE DE FRANCE
- ESTIVAL ARRIEL
- ROYAL
- GRAND HÔTEL METROPOLE

Catégorie 4

- FOYER AVE MARIA
- FOYER HOSPITALET / MARTHE ET MARIE
- HÔTEL CROIX DES NORDISTES (pour les jeunes)
- HÔTEL ARCADES (jeunes)
- DUCHESSE ANNE (jeunes)

Catégorie 5

- ABRI ST MICHEL
-

En C3 et C4 sans single : subventions possibles.

Conditions tarifères

- Chaque pèlerin doit régler son pèlerinage **AVANT** son départ soit par carte bancaire soit par chèque à l'ordre de BIPEL
- Le premier versement sera perçu lors de l'inscription. **15 mars -15 avril -15 mai**
- Une possibilité de règlements en trois fois est toujours possible.
- Au-delà de 3 versements, la gestion est assurée par la trésorière
- La gestion des aides sera anticipée en commission, en lien avec les paroisses respectives.
- Une participation minimale de 100€ sera demandée aux personnes accompagnées.

Tarif Famille toutes réductions incluses (au moins 1 adulte et 1 enfant de moins de 16 ans à la date du pèlerinage) ; ce tarif s'applique également aux familles dont un membre, parent ou enfant, est malade.

Uniquement en hôtel de catégorie C3 et sans single.

Jeunes (moins de 27 ans à la date du pèlerinage) en foyer ou à l'Abri St Michel en logement collectif, ou à l'hôtel désigné cf tableau ci-dessus.

séminaristes : Demi-tarif

Réductions de 90€ : en lien avec les paroisses

- Infirmiers, aides-soignantes et auxiliaires de vie logés en C3 ou C4 (diplôme demandé)
- Aumôniers (Prêtre ou Sœur)
- Hospitaliers en recherche d'emploi logé en C3 ou C4 (justificatif à fournir)
- Aide au quotient familial (revenu fiscal de référence/nombre de parts) inférieur à **10 708 €** (18 920€ l'année dernière)
- **Pas de réduction SNCF.**

Tarifs autres (chèques à l'ordre de **HNDL DE VERSAILLES**)

- **Cotisation** : 20 € (gratuit pour les moins de 27 ans)

- **Tenue de service:** Chacun achète sa tenue (blouse) mais elle est prêtée pour les jeunes avec caution.
- **Bodywarmer** : 40€ avec manches, 20€ sans manches

Annulation :

Remboursement avec 25€ pour frais de dossier qui resteront acquis à l'Hospitalité

Engagement :

Au moins 2 pèlerinages effectués en tant qu'hospitalier.

Cotisations :

Toutes les personnes qui participent au pèlerinage avec l'Hospitalité Yvelines doivent être membre de l'association.

La cotisation est de 20 € à régler par chèque à l'ordre de HNDL DE VERSAILLES ou par Carte bancaire, via HELLO ASSO.

Les différentes remises ne sont pas cumulables.

Tenues de service :

Pour tous les services effectués à l'intérieur de l'Accueil ST FRAI, il est demandé de porter une « tenue de service » constituée d'une blouse blanche pour les femmes et pour les hommes.

[\(service en chambre et service restauration\)](#)

Pour uniformiser notre Hospitalité, nous vous proposons un Bodywarmer avec manches 40€ ou sans manches au prix de 30€.

LA TENUE de Service **EST PRETEE** avec une caution aux jeunes Hospitaliers (moins de 27 ans) ils devront la rendre propre et repassé au plus tard en juin.

[Les autres hospitaliers doivent se la procurer personnellement](#)

Les tenues de service commandées devront être retirées au local de l'Hospitalité ou à la journée de lancement:

14 rue Mgr Gibier 78000 VERSAILLES (prendre auparavant contact avec le secrétariat qui vous indiquera les jours prévus)

Tel : 01 39 24 08 38

Email inscriptions.hospitalite.hy@gmail.com

Hors de l'Accueil, les médecins portent [une](#) chasuble blanche "MEDECIN" et les infirmières une chasuble bleue "INFIRMIERE" qui permet de les identifier.

Les brancardiers n'ont pas de tenues de service proprement dite mais le bodywarmer de l'Hospitalité est conseillé et une tenue correcte est demandée.

Le Service des Personnes Malades Et Accompagnées :

Votre inscription au Pèlerinage marque votre volonté de servir les personnes malades que nous emmenons. Sur le document d'inscription vous devrez indiquer vos souhaits. En fonction des disponibilités et des besoins dans les différents services, nous vous affecterons à l'un des services suivants : (voir document)



Les personnes qui effectueront le Service des Piscines seront aussi affectées à un autre service (Chambre ou Brancardage) qu'elles assureront en complément de leur temps de présence aux piscines.



Vous y recevrez tous les documents nécessaires pour le pèlerinage (fiche de fonction détaillée, garde de nuit, responsabilités, affectation avec le type de service, PASS pour hôtel et place de train, etc.). Avec ces documents, il vous sera remis un badge à votre nom. Vous devrez toujours le porter de manière visible. Pour une raison de sécurité, seules les personnes munies de ce badge auront accès à l'Accueil où résideront les personnes malades.

DEROULEMENT D'UNE JOURNEE à LOURDES

Pour toutes les équipes, la journée commence par un temps de prière animé par un aumônier, à la suite de laquelle sont données les instructions spécifiques du jour :

6 h 45 : réveil des personnes malades, et un temps de prière dans chaque chambre pour commencer la journée sous le regard du Seigneur. Puis les hospitaliers les aident à se lever, faire leur toilette et s'habiller, les infirmières étant chargées des soins. Une fois prêtes les personnes malades sont **conduites** à la salle à manger pour prendre leur petit-déjeuner. Puis en fonction des activités de la matinée, les brancardiers viennent les chercher pour les conduire aux célébrations.

En fin de matinée les personnes malades sont ramenées à l'Accueil Saint Frai, où elles prennent leur repas, puis elles regagnent leurs chambres pour se reposer.

En début d'après-midi les brancardiers viennent les chercher pour les emmener dans les mêmes conditions que le matin pour suivre les activités prévues.

Les activités sont proposées aux personnes malades qui peuvent accepter ou refuser de s'y rendre. Les hospitaliers se doivent de respecter leur décision

Après le dîner, si une célébration est prévue dans la soirée, les personnes malades suivront le circuit habituel sinon elles seront accompagnées dans leur chambre et préparées pour la nuit.

INFORMATIONS GENERALES

Les brancardiers auront à se servir des « chaises de transfert » pour transporter les personnes malades dans l'Accueil et les descendre au rez de chaussée. Elles ne doivent servir qu'à l'intérieur et doivent être rangées après usage.

Quant aux « voitures bleues » elles appartiennent à l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes et sont exclusivement réservées au transport des personnes malades ou handicapées. Il est strictement interdit de les attacher en « chenille ».

Les hospitaliers et brancardiers doivent prendre leurs repas : à l'hôtel où ils sont logés
ou aux selfs : St MICHEL ou AVE MARIA pour ceux qui sont hébergés en Foyers (sur présentation de tickets)

Horaires d'ouverture du SELF St Michel : à partir de 6 heures : petit-déjeuner
de 11 h 45 à 13 h 45 : déjeuner
de 18 h 45 à 20 h 45 : dîner

Dans les hôtels, les repas sont servis à partir de 5 h 30 petit-déjeuner, de 11 h 30 à 13 h 30 déjeuner, et dîner, de 18 h 30 à 20 h

Aucun repas ne sera fourni en dehors de ces horaires car ceux-ci ont été négociés par l'Hospitalité et ils sont contractuels. Par contre si vous ne prenez pas un repas à l'hôtel, vous devez prévenir auparavant la direction de l'hôtel ainsi que votre responsable d'hôtel de votre absence (sachant qu'aucune déduction ne pourra être faite)

Les boissons ne sont pas comprises dans le prix de pension et doivent être réglées individuellement à l'hôtelier.

Les repas des hospitaliers et brancardiers s'effectuent par roulement pour pouvoir assurer une permanence auprès des personnes malades.

Les coordinateurs et responsables d'équipe vous indiqueront vos horaires de repas.

Il est INDISPENSABLE de vous conformer aux consignes qui vous seront données.

N'oubliez pas d'apporter des vêtements chauds, un imperméable et de bonnes chaussures.

Si vous êtes musicien, n'hésitez pas à emporter votre instrument (guitare, flûte, harmonica etc.) pour vous permettre d'animer une veillée ou une célébration.

Bien entendu si vous accompagnez un proche parent malade vous pourrez vous en occuper en priorité. Mais en dehors de ce cas, il est évident qu'en vous inscrivant avec l'Hospitalité pour ce pèlerinage, vous vous engagez à vous occuper de tous ceux qui se sont confiés à elle. Il est absolument exclu qu'un hospitalier s'attache à une personne malade et refuse d'aider les autres. Bien sûr, certaines apparaissent plus gaies, affectueuses, polies. Mais en chacune c'est le Christ souffrant que nous rencontrons. Nous devons toutes les servir à travers des tâches auxquelles nous serons affectés.

Nous vous souhaitons un très bon pèlerinage